

# Colloque inaugural de l'Institut Valmy – Hôtel de l'Industrie – Paris 17 mai 2025

---

## Ouverture du colloque – Julien Aubert, président de l'Institut Valmy

Avec Jean-Philippe Malle, secrétaire général de l'Institut et ancien député socialiste des Yvelines, c'est pour lui un grand plaisir d'accueillir les participants à ce colloque. L'Institut Valmy est né le 9 novembre 2024, rue Princesse à Paris, une date et dans un lieu chargés de symboles historiques. Ses fondateurs n'ont pas poussé le clin d'œil jusqu'à le faire à Lille, dans cette rue Princesse, où naquit le général de Gaulle... Mais le hasard du calendrier fait que ce colloque inaugural se tient le 17 mai, jour anniversaire de la bataille de Montcornet, haut fait d'armes du général lors de la bataille de France en 1940.

Loin de vouloir forger une armée, l'ambition de l'Institut Valmy est de rassembler des "soldats de l'idéal", pour reprendre la formule de Clemenceau : il y a aujourd'hui une bataille à mener pour la République et pour la Nation, en vue du redressement du pays. Le comité scientifique de l'Institut regroupe plus d'une vingtaine de personnalités issues de domaines de compétences variés : droit, politique, économie, sciences humaines, relations internationales...

L'équipe fondatrice est particulièrement honorée de compter Jean-Pierre Chevènement parmi ses membres d'honneur. Empêché d'être présent pour raisons de santé, il a tenu à transmettre un message aux participants par le biais de l'un de ses plus fidèles collaborateurs, Jean-Yves Autexier, ancien parlementaire. Julien Aubert rappelle qu'il a voté pour lui lors de l'élection présidentielle 2002.

## Allocution au nom de Jean-Pierre Chevènement – Jean-Yves Autexier

Jean-Pierre Chevènement aurait voulu être présent aujourd'hui. Il a chargé Jean-Yves Autexier chargé de transmettre son salut républicain aux participants. Son engagement a toujours été de faire converger les républicains des deux rives : gauche et droite existent, dit-il, mais au-dessus d'elles, il y a la République.

Jean-Pierre Chevènement s'est élevé contre la guerre du Golfe, les conséquences néfastes du traité de Maastricht et le projet de Constitution européenne. Il a fondé en son temps le CERES. A ses yeux, nous devons construire une nouvelle offre politique pour faire face au

monde multipolaire où nos forces demeurent : dissuasion nucléaire, énergie, industrie de défense. Il a toujours préféré le terme de républicain à celui de souverainiste.

Il faut une République forte, une Europe des nations, et non contre les nations. Valmy, ce nom que vous avez choisi, évoque la levée en masse de 1792. Jean-Pierre Chevènement s'en était souvenu en restaurant son moulin. La souveraineté, la justice sociale, la liberté restent les clés de notre avenir.

Jean-Yves Autexier cite Marc Bloch sur la fête de la Fédération et Max-Erwan Gastineau sur le retour des nations et enfin Edgar Pisani sur l'Europe.

## **Première table ronde : “Vingt ans après, quel bilan tirer du référendum de 2005 ?”**

Animée par Anne-Marie Le Pourhiet, avec Stéphane Rozès, Frédéric Dabi, Henri Guaino, Aquilino Morelle.

### **Stéphane Rozès – Politologue**

Il constate une déconnexion entre la souveraineté populaire et la souveraineté nationale, qui sont au fondement de la démocratie, qui chez nous s'appelle la République. Le référendum de 2005 fut une prise de conscience. L'Union européenne n'est plus perçue comme une construction commune mais comme une entité technocratique. Le peuple français, universaliste par tradition, s'est senti dépossédé de son destin. L'élargissement de l'Union européenne et la gouvernance néolibérale de cette entité ont provoqué une rupture profonde avec les ambitions originelles du projet européen.

### **Frédéric Dabi – Directeur général de l'IFOP**

Il met deux points en avant. Le premier est que les Français ont le sentiment d'une victoire volée en 2005. D'autant plus que 42 % d'entre eux disaient avoir lu le projet de Constitution européenne en question et que 69 % ont participé, contre 70 % d'abstention cinq ans auparavant sur le passage au quinquennat. Deuxièmement, le référendum de 2005 marque le début d'une crise de l'écoute, d'un recul du politique. Aujourd'hui, l'Europe est mieux acceptée de l'opinion publique, notamment depuis les crises du Covid et de l'Ukraine, mais la méfiance demeure. Le « oui » progresse dans les catégories diplômées, le « non » reste fort dans les catégories populaires.

### **Henri Guaino – Ancien conseiller de Nicolas Sarkozy**

Il est défavorable à une sortie de la France de l'Union européenne alors qu'il a été un adversaire de l'euro. Il faut sortir du mythe de la trahison du résultat du référendum de 2005. Premièrement, Nicolas Sarkozy avait prévenu de ses intentions lors de la campagne de 2007. Mais la perception par l'opinion publique fut celle d'une trahison. Deuxièmement, en matière

de gouvernance européenne, il faut désormais rétablir la souveraineté populaire via le retour à l'utilisation du référendum, et surtout restaurer la primauté de notre Constitution sur le droit européen. La responsabilité politique est aujourd'hui dissoute, et cela menace l'avenir de la démocratie. Troisièmement, le traité de Lisbonne négocié par Nicolas Sarkozy n'était pas la Constitution européenne rejetée par les Français. C'est avec le traité de Maastricht que la construction européenne a basculé, pas avec le traité de Lisbonne. Ce dernier n'induit pas une supériorité du droit européen sur les droits des nations européennes.

### **Aquilino Morelle – Ancien conseiller de François Hollande**

Il rappelle qu'il avait tenté sans succès de baptiser la promotion 1992 de l'ENA, promotion Valmy, nom qui sera finalement retenu pour celle de 1998.

Le traité de 2005 était bien un projet de Constitution, ce que n'est pas le traité de Lisbonne. Le peuple français a rejeté ce projet.

Le tournant de la rigueur en 1983, fut surtout un tournant fédéraliste. Le traité de 2005 devait constituer un nouveau tournant fédéraliste. Depuis 2005, le fédéralisme s'est fait plus discret, mais vise désormais à construire un Empire européen, au sens de celui de Robert Musil. Bruno Le Maire a défendu cela, comme Jacques Delors en son temps. L'Empire est une version édulcorée du fédéralisme et n'admet qu'un minimum de diversité. Ce serait une trahison de la nature même de l'Europe, faite de diversité, ce qui est aujourd'hui nié.

L'étape suivante pourrait être la mise en commun de notre dissuasion nucléaire, ce qui serait trahir l'esprit du général de Gaulle même s'il concevait les aspects européens des intérêts vitaux de la France, ce qui est très différent.

La recomposition politique promise par Emmanuel Macron a tourné à la décomposition. En dix ans, les deux grands partis historiques des dernières décennies (LR et PS) ont vu leur poids électoral divisé par neuf. Il est temps d'inverser la tendance en s'inspirant de l'esprit mousquetaire.

## **Seconde table ronde : “Faut-il changer de République ?”**

Animée par Jérôme Sterkers. Avec Natacha Polony, Anne-Charlène Bezzina, Arnaud Teyssier et Paul Melun.

### **Natacha Polony – Journaliste et essayiste**

Elle débute en rappelant son éveil politique à l'âge de 17 ans, lors du débat Mitterrand-Séguin sur le traité de Maastricht de 1992. Elle évoque son soutien ancien à Jean-Pierre Chevènement.

La notion de peuple souverain est essentielle. Pour elle, une Constitution doit organiser le conflit civilisé, et permettre au peuple d'exprimer sa volonté. La Cinquième République, autrefois adaptée au caractère français, est aujourd'hui vidée de son contenu : dérive présidentialisée, décentralisation inaboutie, affaiblissement du Parlement. Elle critique l'utilisation hasardeuse de l'article 49.3 de la Constitution.

Elle estime que le cœur du problème est la crise de la représentation, de la démocratie représentative. On ne réglera pas cette crise par des ajustements techniques, mais par une reconquête de la souveraineté populaire.

### **Anne-Charlène Bezzina – Maître de conférences en droit public**

Elle défend l'idée que la Cinquième République reste profondément républicaine, qu'elle s'inscrit dans une tradition républicaine, mais qu'elle a été déformée par la pratique. Certes le Président de la République est la clef de voûte de nos institutions dans l'esprit du général de Gaulle. Mais le passage au quinquennat et l'inversion du calendrier électoral ont renforcé l'hyperprésidence. L'article 49.3, conçu comme outil de secours, est aujourd'hui symbole d'autoritarisme.

La constitution de 1958 est un outil qui a été manipulé. La crise est démocratique : perte de confiance, sentiment que les institutions trahissent la volonté du peuple. Elle propose un retour aux équilibres initiaux (ex : septennat non renouvelable) et une meilleure articulation entre représentation et participation citoyenne.

### **Arnaud Teyssier – Haut fonctionnaire, historien**

Il est d'accord avec Natacha Polony mais moins avec Anne-Charlène Bezzina, sauf sur l'hyper-présidentialisation dont il date le début au mandat présidentiel de Nicolas Sarkozy. Spécialiste du gaullisme, il dénonce une dérive oligarchique où une caste verrouille le pouvoir, occultant le recours au référendum. Le Parlement est marginalisé, les citoyens relégués au silence. Ce ne sont pas tant les citoyens qui sont éloignés de la décision, mais la décision qui s'est éloignée des institutions. Il rappelle qu'au cœur de la Ve République, aux yeux du général de Gaulle, il y a l'État et donc aussi l'administration.

Il voit dans la construction européenne non pas une protection, mais un relais de la mondialisation. Il appelle à restaurer les équilibres institutionnels et à redonner à la nation le

rôle central qu'elle occupait sous le général de Gaulle. La souveraineté nationale est la clé pour redonner du sens à l'action politique car nous sommes en face d'une crise plus politique qu'institutionnelle.

### **Paul Melun – Essayiste et éditorialiste**

La Constitution de 1958 est pour lui une architecture et une clef de voûte nationale. Il n'est pas favorable au passage à une VIe République. La France est pourtant un peuple révolutionnaire mais aspirant à la verticalité politique que prend en compte la constitution de la Ve République. Il y a une aspiration profonde des Français à la démocratie directe.

Il dénonce une dictature de la communication permanente qui se serait emparée de nos actuels gouvernants, dans un temps politique considérablement raccourci.

### **Discours de clôture – Julien Aubert**

Julien Aubert conclut le colloque par le rappel d'une anecdote personnelle : l'histoire d'un jeune garçon, né en 1992, qui découvre la politique à 12 ans en entendant ses parents se disputer en voiture sur le traité de Maastricht. Ce garçon, c'est lui. Ce moment cristallise une prise de conscience : celle du libre arbitre, du choix politique, du droit au doute. La politique devient alors une affaire intime.

### **Trois enseignements du colloque**

1. Crise de la confiance : les citoyens ont le sentiment que le pouvoir se décide ailleurs – à Bruxelles, dans les marchés, dans la technocratie. Le peuple ne se sent plus entendu. L'abstention est un signal d'alarme massif.
2. Crise de la représentation : les élus ne représentent plus vraiment. La démocratie semble se vider de son contenu. Même si l'image de l'Europe s'est améliorée dans les sondages, le sentiment de dépossession demeure très fort.
3. Crise du sens : le politique ne fait plus sens. Il est devenu gestionnaire, au détriment du projet, de la vision, de l'espoir.

### **Trois axes pour l'Institut Valmy**

- a) Défendre la commune : elle est la dernière institution aimée, identifiée, respectée. Alors que le pouvoir prétend décentraliser, il affaiblit les communes. L'Institut doit se faire le porte-voix de cette cellule républicaine essentielle.
- b) Préparer une alternative économique : ni ultra-libéralisme, ni socialisme de l'État-providence. Il faut penser un nouveau modèle social, fondé sur l'équité, la prospérité, et l'ancrage local. La souveraineté économique doit redevenir un pilier stratégique.

c) Réarmer juridiquement la nation : si en 2027, un président patriote est élu, il devra disposer des outils pour restaurer la souveraineté nationale. L'Institut Valmy doit donc préparer ce « choc juridique ».

### **Conclusion**

Julien Aubert clôt sur une note solennelle, en citant un couplet de La Marseillaise : « Nous entrerons dans la carrière quand nos aînés n'y seront plus ; nous y trouverons leur poussière et la trace de leurs vertus. » Puis il ajoute : « Il ne tient qu'à nous de les venger ou de les suivre. »